

Réponse aux déclarations préalables

Le DASEN a répondu aux déclarations préalables notamment celle du SE-UNSA qui abordait le contenu de la formation imposée et éloignée de la réalité du quotidien de nos collègues.

DASEN : il n'est pas totalement anormal qu'un ministre veuille orienter la formation des personnels sur les aspects moins bien maîtrisés par nos élèves, notamment en maths, par le biais du plan mathématiques qui ne me choque pas. Il est nécessaire d'engager quelque chose, il y a un regard positif de beaucoup d'enseignants (ce qu'ils nous ont confirmé dernièrement lorsque nous les avons croisés lors d'une de ces animations). Il s'agit d'identifier localement quels sont les besoins (responsabilité des IEN), même si le cadre est identique notre but est d'accompagner aux mieux les enseignants. Ce n'est pas une formation avec instructions qui descend directement du ministère. En ce qui concerne la nécessité liée à l'école inclusive, des formations vont être mises en place, dans la durée, pour tous les personnels 1er et second degré (**sur la journée de solidarité, il est utile de le préciser...**).

Une autre organisation syndicale a rappelé que ces priorités ministérielles découlaient d'évaluations très critiquées et faites de façon injonctive avec risque de sanctions... **La défiance que nous avons évoquée a été confirmée tout comme l'envie de nos collègues de vouloir une formation choisie.**

SE-UNSA : les inspecteurs doivent appliquer ce qu'on leur demande, par ailleurs les collègues n'osent pas forcément dire au DASEN et au DASEN adjoint qu'ils ne trouvent pas les formations intéressantes.

La discussion se poursuit sur le sujet de la liberté pédagogique et les guides édités par le ministère...

DASEN (quelque peu énervé) : il est regrettable et même détestable, alors qu'un ministère fournit des outils pour nous accompagner dans les pratiques professionnelles, qu'il y ait ce genre de retour. Les guides ne sont pas obligatoires, juste des outils, des pistes proposées et non imposées par le ministère. Il parle d'autonomie, d'expérimentation et d'innovation. Ces outils ont été travaillés, évalués et ont donné des résultats. Il est donc intéressant d'avoir ces outils car il y a des élèves derrière tout cela.

SE-UNSA : malgré ces outils, les collègues réclament du concret dans l'intérêt de leurs élèves, des aides pratiques sur leur gestion de classe au lieu des formations qui leur sont imposées.

DASEN : sur ce sujet-là, on vous rejoint (difficultés sur cet aspect de gestion de classe/inclusion), c'est le message porté auprès des services et du préfet.

L'avis du SE-UNSA : nous maintenons que nombre d'entre vous nous ont indiqué que la formation obligatoire à laquelle ils ont assisté était déconnectée de leur quotidien. Dans sa dernière réponse, le DASEN fait allusion aux gestions de classe difficiles du fait des inclusions « forcées » faute de moyens. C'est une réalité mais pas la seule, des élèves gravement perturbateurs peuvent aussi être des enfants qui sont en manque de structure familiale, de soins, de suivi social, de suivi judiciaire, liste non exhaustive... Et l'école et nos collègues sont parfois bien démunis face à toutes ces difficultés qui ne peuvent être toutes réglées par la seule Éducation nationale. Nous avons pu constater que notre DASEN a, lui, entièrement confiance en l'action de son ministre...

Avancement

Saisine CAPD suite aux recours gracieux

1 recours 3^e RDV de carrière (que nous avons défendu) avis « à consolider » est modifié en « satisfaisant »

Agents n'ayant pas pu bénéficier d'un rdv de carrière (maladie, congé de maternité...)

1^{er} RDV de carrière : 2 personnes (avis satisfaisant) ce qui permet à une de ces collègues d'être « boostée »

2^e RDV de carrière : personnes (3 avis satisfaisant et un très satisfaisant)

L'administration a pris en compte l'ensemble des évaluations antérieures pour déterminer l'avis.

Avancement accéléré

30% peuvent bénéficier de ce boost.

1er Rdv (accélération pour le 7^e échelon) : 13 promus sur 46 éligibles (1 homme, 12 femmes).

2e Rdv (accélération pour le 9^e échelon) : 25 promus sur 86 éligibles (4 hommes, 42 femmes).

Avis excellent : 4 points

Très satisfaisant : 3 points

Satisfaisant : 2 points

Le barème ne suffit pas pour départager les « très satisfaisants ». Conformément à notre demande (l'an dernier) l'administration a choisi l'ancienneté dans l'Éducation nationale comme premier critère puis l'ancienneté dans l'échelon, la Parité Hommes/Femmes et l'âge comme discriminants.

Questions diverses

Nous avons demandé que les sujets suivants soient abordés :

Remplacement / recrutement de contractuels

DASEN : Notre département est clairement en difficulté d'où le recrutement de contractuels (contrat de 5 mois). L'un pour Dinan Sud l'autre pour le secteur de Lannion/Paimpol, d'autres pourraient suivre. Il a rappelé que notre département se trouvait dans cette situation du fait des temps partiels et possibilités de disponibilité accordées l'an dernier.

SE-UNSA : *nous avons rappelé ce que nous avons dit dans notre déclaration préalable (de nombreux collègues sont en attente d'ineat et parfois présents depuis plusieurs années en disponibilité dans notre département). Il y avait aussi la possibilité de recruter sur la liste complémentaire. Par ailleurs, nous avons rappelé à l'administration la complexité de la mission de remplaçant et la vigilance à avoir dans les circonscriptions dans lesquelles arriveront ces collègues recrutés.*

IEN Adjoint à l'IA : les recrutements commenceront la semaine prochaine, ce sont des personnes qui se sont fait connaître (ou dont les noms sont donnés par l'ESPE) et qui ont des profils de Master 2 MEEF, qui n'ont pas eu le concours. Ce sont des contractuels et non des vacataires, ils auront donc la même grille que les contractuels du second degré, indice 410, indice 431 (expérience dans le second degré donc reprise d'ancienneté). Leur contrat, dont 21 jours à l'essai, ira jusqu'à fin juin pour faire face à un besoin temporaire. Ils seront accompagnés par les équipes de circonscription. Ils auront les mêmes contraintes que les autres enseignants (108h, APC) mais pas l'ISSR... (*ça alors, quelle surprise, d'où l'intérêt de l'administration...*)

DASEN : il convient d'être prudents et de respecter le plafond d'emplois atteint suite aux demandes de temps partiel et disponibilités accordées. A la rentrée, nous avons limité les fermetures de classes et donc positionné des remplaçants sur des ouvertures. Il a annoncé vouloir poursuivre l'attention particulière donnée à nos collègues pour les temps partiels.

L'avis du SE-UNSA : *c'est vrai que nous avons commencé la rentrée en difficulté et quasiment en sous nombre, certaines circonscriptions n'ayant plus de remplaçants dès début septembre... Nous n'oublions pas que depuis des années la situation de sous-nombre, surnombre est fluctuante tout comme les infos et qu'on nous a souvent parlé de solidarité entre les départements dans les limitations de possibilités d'ineat...*

Pour le recrutement de contractuels, l'IA 22 y avait déjà eu recours en bilingue et l'utilise dans le second degré, c'est une première en monolingue. Nous n'oublions pas, par ailleurs,

que c'est une mesure phare de la loi dite de transformation de la Fonction publique...

Agenda / Calendrier des instances

26 mars : CAPD pour liste aptitude directeurs et départs en congé de formation

CARTE SCOLAIRE de rentrée 2020

31 mars : CTSD repli le 7 avril

2 avril : CDEN repli le 9 avril

SE-UNSA : quand les communes vont-elles être informées des fermetures ?

DASEN : les communes seront informées après le second tour des élections municipales afin de ne pas interférer dans les scrutins locaux...

SE-UNSA : les nouveaux élus n'auront pas le temps de faire un conseil municipal et ne pourront donc ne pas pouvoir défendre leur(s) école(s)...

DASEN : nous rencontrons actuellement certains grands élus. Pour ce qui concerne les GS à 12 en REP, nous y travaillons.

MOUVEMENT : l'ouverture du serveur pour le mouvement pourrait avoir lieu du 10 au 30 avril.

L'administration s'engage à ce qu'il y ait une semaine d'ouverture minimum sur du temps scolaire.

La circulaire devrait être communiquée mi-mars sur I-prof au mieux et il n'y aura aucun groupe de travail préalable...

L'avis du SE-UNSA : ne ratez surtout pas les RIS que nous organiserons à ce sujet. Pour ce mouvement 2020 à la sauce piquante Macron Blanquer, vous aurez besoin des conseils avisés de vos représentants du personnel du SE-UNSA ! N'hésitez surtout pas à nous contacter !

AESH / Accompagnement des élèves

Secrétaire Général : 1000 élèves de moins, 150 notifications de plus **(sans oublier les 7 postes ponctionnés pour réorganisation des moyens dans l'Académie...)**

L'idée est d'aller vers une autonomie de l'élève donc pas le même temps d'accompagnement sur toute sa scolarité, construction des PIAL pour aménager les moyens qui sont dédiés aux élèves (Le SE-UNSA n'est toujours pas convaincu de l'utilité de ce dispositif « Made In Blanquer », ni de son installation dans l'impréparation, ni de ses effets sur les personnels, ni sur l'intérêt pour les élèves accompagnés...).

Il reste quelques moyens mais à partir de la période 4, il restera des élèves sans accompagnement alors qu'avant c'était période 5... Il y a actuellement 97 élèves non accompagnés sur 2064, mais il faut savoir qu'il n'y a jamais moins de 40 à 50 enfants en attente car il y a des délais de recrutement.

SE-UNSA : En juin, dans la presse, notre ministre avait dit que les AESH attendraient les élèves et non l'inverse et que ce soit dans notre département ou ailleurs en France ce n'est absolument pas le cas...

L'avis du SE-UNSA : les faits nous donnent raison et l'affichage médiatique c'est bien mais cela ne remplace pas les moyens sur le terrain... Nous continuons à dénoncer cette situation qui impacte tout le monde et vous invitons à nous contacter en cas de difficultés dans votre école.

En ce qui concerne les jours de grève, normalement l'administration n'en retire pas plus de deux par mois.